



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suresnes, le 5 avril 2005

Mots clés : HIGH-TECH / JURIDIQUE / RELATIONS CLIENT-FOURNISSEURS / TÉMOIGNAGE CLIENT

Guy Degrenne choisit la Legal Suite pour renforcer son service juridique

INVITATION PRESSE : Présentation de Legal Business Act le mardi 19/04/05

Mondialement reconnu dans le domaine des Arts de la Table, Guy Degrenne a choisi la Legal Suite et Legal Business Act, pour optimiser le suivi des contrats de son service juridique et conseiller plus efficacement les autres départements du groupe.

L'activité française et internationale du fabricant génère de multiples contrats

Coutellerie, porcelaine, verrerie, objets de table, accessoires de cuisine... Les territoires de prospection de Guy Degrenne, tant auprès du grand public que des industriels, sont à l'échelle du monde. **La force de vente** sillonne la planète pour décrocher de nouveaux marchés. **Les acheteurs et chefs de produits** travaillent avec de multiples prestataires et fournisseurs. L'ensemble génère **des dizaines de contrats chaque mois qu'il faut rédiger, vérifier, suivre et faire évoluer**. Un casse-tête et surtout une grosse charge de travail pour le service juridique de l'entreprise.

« *Nous n'avions pas de culture contractuelle suffisamment affirmée au sein du groupe, précise Philippe Lassaux, directeur juridique du fabricant. L'informatisation de notre activité a été bénéfique. La mise en place d'une solution informatique a permis de réveiller les consciences et de faire réfléchir sur les meilleures méthodes à mettre en œuvre.* »

En pratique, au sein de la suite progicielle modulaire de Legal Suite, Guy Degrenne a commencé par s'équiper dès novembre 2003 des modules « Consultations » et « Contrats ». Le fabricant a été d'emblée séduit par la puissance de l'outil et le fait de pouvoir assurer une **parfaite traçabilité de ses actes juridiques**. « *En mars 2005, Guy Degrenne a migré vers la version Intranet pour bénéficier d'une gestion complètement intégrée* », indique Florian Grabys, ingénieur commercial chez Legal Suite.

Déléguer la gestion des contrats aux opérationnels

Quelques mois auparavant, Guy Degrenne avait ajouté l'autre grand outil de Legal Suite, **LBActÒ, un générateur intelligent d'actes des affaires**. Grâce à cette solution inédite, développée à l'origine par Bouygues Télécom et plusieurs fois récompensée pour son innovation, les responsables achats et marketing de Guy Degrenne ainsi que les commerciaux peuvent rédiger eux-mêmes les contrats à partir d'un « clausier » automatisé, sans risques puisque chaque terme et partie sont rédigées et verrouillées en amont par le service juridique.

Résultats : un vrai gain de temps pour l'équipe juridique ainsi qu'une plus grande autonomie et une meilleure réactivité pour les utilisateurs internes. Pour ces derniers, l'outil est immédiatement opérationnel et devient même la norme pour tout nouveau contrat de partenaire ou fournisseur. De son côté, le service juridique peut se concentrer sur le conseil et l'accompagnement plutôt que sur la production d'actes.

« *Le choix de s'équiper d'une solution comme Legal Suite répond à une double philosophie, résume Philippe Lassaux : mettre au centre des préoccupations de notre département la gestion des risques juridiques tout en assurant une meilleure productivité.* » Le fabricant a d'ores et déjà prévu de compléter son arsenal par le module de gestion des baux commerciaux, puisqu'il est propriétaire de nombreux points de vente.

Legal Suite SAS, un éditeur de solutions juridiques en plein essor

Le choix de Guy Degrenne pour Legal Suite confirme **la prise de conscience grandissante de la profession désireuse désormais de s'équiper d'un outil informatique à la mesure de ses enjeux**. Cela se traduit dans les chiffres : Legal Suite SAS connaît actuellement un formidable coup d'accélérateur, affichant sur son dernier exercice 20 % de croissance en CA et 45 % de progression sur sa rentabilité d'exploitation. L'éditeur compte aujourd'hui quelque 120 clients fidèles, présents dans de multiples secteurs économiques, et représentant plus de 9000 licences. En 2004, il a renforcé ses équipes informatiques, de R&D et de spécialistes juridiques.

À propos de Guy Degrenne. Le petit cancre sympathique qui, fou de dessin et sourd aux injonctions de son maître, s'amusait à dessiner des couverts en classe, a grandi. Aujourd'hui, chef de file français et européen des Arts de la Table (couverts, plats, articles culinaires...), Guy Degrenne – groupe coté en Bourse – développe une offre complète autour des principales familles de produits qu'elle commercialise sur tous les réseaux de distribution. Le groupe possède quatre fabriques : à Vire (siège, en Normandie), à Limoges, en Hongrie et en Thaïlande. Depuis 1980, Guy Degrenne met aussi ses installations et son savoir-faire au service de clients industriels grands comptes.
www.guydegrenne.fr et www.guydegrenne-industrie.com

À propos de Legal Suite SAS. Legal Suite SAS est éditeur d'une gamme de progiciels dédiés aux fonctions juridique et administrative. Son offre est constituée d'une suite Droit des Affaires modulaire couvrant tous les besoins du juriste d'entreprise (notamment, la gestion des sociétés, des contrats, des contentieux, etc.), et de la Legal Suite Affaires Sociales à l'attention des directions des Ressources Humaines. Dernier-né, son générateur intelligent d'actes des affaires, Legal Business Act®, a déjà été récompensé par deux trophées, à Édimbourg (Legal IT Award) et sur la SETI 2004. En cinq ans d'existence, la Legal Suite a déjà été adoptée par 120 grands comptes dans tous les secteurs d'activité, en France mais aussi à l'étranger.
Pour en savoir plus : www.legal-suite.fr

Contacts

Relations presse ■ Agence C3M ■ Tél. : 01 47 34 01 15

Sophie Daudignon, sophie@agence-C3M.com, Michelle Amiard, michelle.amiard@agence-C3M.com

LEGAL SUITE SAS ■ Anne-Sophie Derkenne, tél. : 01 41 38 75 75. asderkenne@leal-suite.fr